



Amis pongistes, le CTT Delémont a le plaisir de vous inviter à participer aux :

CHAMPIONNATS ANJTT INDIVIDUELS 2018 - 2019

Lieu : Centre la Blancherie - 2800 Delémont Dates : samedi 24 et dimanche 25 novembre 2018

Participation

Les championnats ANJTT sont ouverts à tous les joueurs de l'ANJTT en possession d'une licence STT valable.

Horaire et séries prévues

Heure	Samedi 24 novembre 2018	Dimanche 25 novembre 2018
08h00	Ouverture de la salle	Ouverture de la salle
08h30	Double garçons U11-U13 (système KO)	Double open D (système KO)
	Double garçons U15 (système KO)	Double open C (système KO)
	Double garçons U18 (système KO)	
	Double filles U11-U18 (système KO)	
09h30	Double mixte jeunesse (système KO)	Simple open C (système KO)
10h00	Simple garçons U11-U13 (poules)	Double dames (poules)
	Simple garçons U18 (poules)	
	Simple filles U11-U18 (poules)	
11h00	Simple open O40 (poules)	Double open A/B (système KO)
	Simple open O50-O70 (poules)	Simple open D (système KO)
11h30	Simple garçons U15 (poules)	Simple dames B/C/D (poules)
12h30		Simple open B (système KO)
13h00	Remise des médailles du matin	Remise des médailles du matin
		Double mixte (système KO)
13h30	Double open E (système KO)	
14h00	Double open O40-O70 (poules)	
14h30		Simple A (système KO)
15h00	Simple open E (système KO)	
16h30		
18h00		Remise des médailles
19h00	Remise des médailles	

L'horaire indiqué est à titre indicatif.

Système de jeu

Simples garçons U11-U13-U15-U18, simple filles U11-U18, simples O40 et O50-O70 et simples dames

Jusqu'à 3 inscrits : série annulée ou regroupée.

Dès 4 inscrits : poule de 4 ou de 3 (nombre de qualifiés à déterminer) puis tableau à élimination directe.

Doubles O40-O70 et doubles dames

Jusqu'à 3 inscrits : série annulée.

De 4 à 8 inscrits : poule de 4 ou de 3 (nombre de qualifiés à déterminer) puis

tableau à élimination directe.

Plus de 8 inscrits : tableau à élimination directe.

Pour toutes les autres séries

Jusqu'à 3 joueurs inscrits : série annulée ou regroupée.

Dès 4 inscrits : tableau à élimination directe (ou poules jusqu'à 8 inscrits)

Lors des poules, en cas d'égalité de victoires entre deux joueurs et plus, le classement est établi en fonction des critères suivants :

- le quotient des manches gagnées et perdues

- le quotient des points gagnés et perdus

Seules les parties entre joueurs à égalité sont prises en considération.





Règlement

Samedi: Chaque joueur/joueuse peut s'inscrire à deux simples et deux doubles +

double mixte jeunesse.

Dimanche: Chaque joueur/joueuse peut s'inscrire à deux simples et un double + mixte.

Un joueur/joueuse peut s'inscrire dans la série de simple correspondant à son classement et dans la série directement supérieure. *Un joueur/joueuse D1 ou D2 ne peut pas participer à la série C*.

Les dames **peuvent** s'inscrire dans les séries « Open » mais devront choisir, le dimanche, entre faire deux séries Open ou une série Open + Dames B/C/D.

Toutes les parties se déroulent en trois sets gagnants à l'exception de la série A qui se joue en quatre sets gagnants.

Un joueur/joueuse peut s'inscrire dans la série de double correspondant à son classement **ou** dans celle qui comporte le classement directement supérieur au sien (à condition d'avoir un partenaire de la catégorie supérieure). **Un joueur/joueuse D1 ou D2 ne peut pas participer à la série double C.**

Aucune petite finale ne sera disputée. Les deux demi-finalistes vaincus seront médaillés.

Balle officielle Fournies par l'organisateur, Xushaofa***

Nombre de tables 18

Juge-arbitre Olivier Schwab, Schürlistrasse 3, 2563 Ipsach

Arbitres Michel Voyame (samedi et dimanche)

Sébastien Kneuss (samedi et dimanche)

Ariyan Aliakbar Kamrani (samedi) Jean-François Vaucher (dimanche)

Finance d'inscription : Série simple Messieurs A Frs 10.-

Autres séries de simple Frs. 8.-Séries doubles, par joueur / joueuse Frs. 7.-U11, U13, U15, U18 pour toutes les séries Frs. 5.-Carte de tournoi STT (pour les 2 jours) Frs. 4.-

Inscriptions Les listes d'inscriptions devront être validées par internet sur

anitt.pyngpong.info au plus tard le vendredi 16 novembre 2018 à

24h00.

Tirage au sort Le mardi 20 novembre 2018 à 18h00 chez le juge-arbitre.

Paiement Un bulletin de versement sera envoyé aux clubs.

Tenue Tenue officielle selon le règlement STT.

La couleur principale des vêtements doit être nettement différente de la

couleur de la balle officielle (blanche).

Collage Le collage des revêtements est interdit dans la salle.

Absence excusée Par téléphone à Olivier Schwab (079 724 16 00) au plus tard jusqu'au

vendredi 23 novembre 2018 à 20h00.

Prix Les quatre premiers/ières de chaque série de simple et paires de doubles

recevront une médaille.

Forfait Toute absence non excusée sera sanctionnée d'une amende selon l'article

12.2.3 du Règlement Financier STT (frais d'inscription + Fr. 20.-).

Restauration Repas chauds/froids et boissons sur place.

En nous réjouissant de votre présence lors de cette compétition, nous vous présentons, chers amis pongistes, nos salutations sportives.

CTT Delémont, octobre 2018

Pour le CTT Delémont